



## NOTE DE SERVICE

### Relative à la soutenance en habilitation universitaire

## H D R

Il est porté à la connaissance des enseignants que pour déposer le dossier de soutenance, les intéressés doivent constituer le dossier avant le Conseil Scientifique du Département CSD et le remettre au niveau de la faculté chez Madame BENNOUA Chargée des soutenances en habilitations (1<sup>er</sup> étage) comportant les documents ci-dessous énumérés :

1. Une demande manuscrite,
2. Une copie de curriculum vitae,
3. Une copie de la décision de titularisation dans le grade MCB,
4. Une copie du PV d'installation,
5. Une copie d'attestation de fonction récente,
6. Une copie de déclaration sur l'honneur d'inscription en habilitation dans aucun autre établissement,
7. Une copie d'Extrait de naissance,
8. Une Copie des diplômes légalisés (Bac, licence, ingéniorat, magister, doctorat.),
9. Une synthèse de 2 pages des travaux (scientifique et pédagogique),
10. Résumé de la Thèse de Doctorat,
11. Un article/ou Publication Scientifiques publiés dans une revue scientifique reconnue,
12. Une Polycopié (visée par CSD/CSF),
13. Une seule copie de Communication scientifique dans des Conférences et colloques,
14. Une seule copie d'une communication scientifique et attestation de participation dans des colloques et des conférences après la soutenance de doctorat,
15. Les Ouvrages scientifiques,
16. Une copie d'encadrement d'un master après la soutenance de doctorat page de garde de mémoire et PV de soutenance.

Cordialement,

**Le Vice Doyen.**

محمد غفور محمد  
عميد مكلف بما بعد التدرج  
البحوث العلمي والعلاقات الخارجية  
بالنيابة  
جامعة مستغانم  
كلية علوم الطبيعة والحياة